

COPIES : A. DESBORDES, Y. MUEL, V. MANGEARD, MA GALILEE, C. CASTELA,  
P. LAHACHE, I. MAQUAIRE, G. VIARD, S. THIEBAUT, L. DIDIER-MOUGIN

**VILLE DE PULNOY**  
CR N°2014/155 - SA/MCC

### **Réunion Conseil Municipal du 06 Novembre 2014**

Etaient présents : MM PICCOLI NICOLA ANDRÉ PERROLLAZ HOUDRY OGIEZ DUSSIAUX PELTIER  
BADER ROYER LAGO WEHRLLEN CASTELA SIMON JEANDEL JACOB GAUCHÉ MARCHAL-BATT  
AMOUROUX BRETON MASSON DEVITERNE HAUSERMANN ENEL

Absents excusés :

D. ZIETERSKI a donné pouvoir à F. PERROLLAZ  
I. BOHN a donné pouvoir à D. DEVITERNE  
G. ROYER (quitte la séance après la question n° 10)

Absente : B. GEOFFROY

Secrétaire : L. WEHRLLEN

Approbation du compte-rendu de la séance du 19 septembre 2014 : pas d'observation.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du code général des Collectivités Territoriales : pas de question.

#### **1) Rapport d'activité du Grand Nancy**

La parole est donnée aux élus rapporteurs pour les thèmes suivants :

- A. Castela : « pour une agglomération ouverte et fluide - une politique des mobilités engagées » : le réseau de transport en commun, la politique vélo, les parkings, les grandes infrastructures liées aux transports
- P. Lago : « pour une agglomération en mouvement, innovante et créative – une politique économique collective » : l'écoquartier Nancy Grand Cœur, la vie universitaire, le développement économique, Grand Nancy Thermal, la zone franche urbaine
- N. Houdry et F. Perrollaz : « pour une agglomération sobre et vertueuse – une politique d'éco-aménagement » : l'habitat, les gens du voyage, les projets urbains, le Plan Local d'Urbanisme
- S. Dussiaux et L. Wehrlen : « pour une agglomération agréable et vivante – une politique harmonieuse de la nature en ville » : les milieux remarquables et la biodiversité, la gestion durable du patrimoine vert, le patrimoine arboré
- F. Perrollaz et M-L Masson : « pour une agglomération accessible et responsable – une politique des services urbains et d'écologie urbaine toujours plus exigeante » : la maintenance et la requalification des opérations de voirie partagées, la valorisation des déchets, les actions de compostage
- N. Houdry, N. Jacob et D. Peltier : « pour une agglomération généreuse et solidaire – une politique de cohésion sociale partagée » : les projets de rénovation urbaine, le projet urbain de cohésion sociale, les grands équipements de sports et de loisirs, le pôle aquatique, les établissements de culture scientifique et technique
- G. Nicola : « finances » - le budget du Grand Nancy : les investissements, la maîtrise des dépenses de fonctionnement

G. Royer devant quitter la séance avant la fin de l'ordre du jour, le Maire propose de traiter dès maintenant les questions pour lesquelles il est rapporteur. Accord du Conseil Municipal.

#### **2) Rapport d'activité des Territoires 2013 pour la ville de Pulnoy**

G. Royer explique les actions menées par le Grand Nancy sur le territoire de Pulnoy : requalification du bourg, maintenance des voiries, initiation au golf pour tous les élèves de CM2.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

#### **7) Résidences Vertes – Achat et pose d'un tourniquet : demande de subvention au titre des fonds parlementaires**

G. Royer explique l'objet de la délibération. Ce tourniquet permettra aux enfants handicapés de se rendre sur les aires de jeux des Résidences Vertes.

Vote : à l'unanimité

#### **10) Loi Duflot : demande de modification du zonage**

G. Royer explique que la loi Duflot a été mise en place pour faciliter l'accès aux logements privés. Les propriétaires de ces logements neufs peuvent ainsi bénéficier de prêts à taux 0, de crédits d'impôts, dans le cadre d'une convention de mise en location de 9 ans. La loi a été modifiée pour donner un nouveau classement des communes dont les territoires peuvent bénéficier du dispositif : ainsi, 3 zones ont été déterminées par ordre de priorité (A, B1, B2). Pulnoy, auparavant en B1, est passée en B2, alors qu'un Plan Local de l'Habitat a été approuvé à l'échelle de l'agglomération, définissant dans leur globalité les responsabilités pour l'habitat. Avec cette loi, certaines communes n'auront plus accès aux aides pour les opérations d'habitat privé. Le quartier des Résidences Vertes est d'ailleurs impacté par cette nouvelle réglementation.

Cette délibération a pour objectif de solliciter le Grand Nancy qui demandera une dérogation au Préfet de Région pour rester en zone B1.

D. Deviterne demande pourquoi les Résidences Vertes peuvent être impactées par le dispositif alors que la ZAC a été créée avant la loi.

G. Royer répond que ce n'est pas la création de la ZAC qui compte mais la date de la construction des logements. Tout cela montre la difficulté d'avoir une vision à long terme : les lois changent les règles du jeu au fur et à mesure de l'évolution des projets.

Vote : à l'unanimité

G. Royer quitte la séance.

#### **1) Rapport d'activité du Grand Nancy : suite**

Le Maire propose de revenir à la question n°1 de l'ordre du jour et présente la partie « pour une agglomération d'échanges, de dialogue et de partage – une gouvernance à approfondir ».

M. Ogiez intervient sur le label « French Tech » pour expliquer que le Sillon lorrain a posé candidature en 2013, avec le soutien de toute la classe politique, pour détenir ce label visant à démontrer la vigueur de l'écosystème numérique du territoire.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activités 2013 du Grand Nancy.

#### **3) Rapport d'activité 2013 du Grand Nancy sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement**

F. Perrollaz fait part des éléments importants du rapport :

- baisse du volume d'eau consommée : -17% depuis 2002
- 1761 abonnés à Pulnoy
- Qualité de l'eau excellente : 23000 analyses en 2013, 100% des analyses conformes
- Travaux : 5km de conduites d'eau potable remplacées, 5km de conduites d'eau usée remplacées
- Poursuite de la politique de remplacement des branchements en plomb
- 36 millions de m3 épurés
- Prix : 3,82€ le m3, composé de la production/distribution, de la collecte des eaux usées et des redevances/taxes
- Budget eau potable : 27 millions en dépenses, 29 millions en recettes
- Budget assainissement : 24 millions en dépenses, 29 millions en recettes

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

#### **4) Rapport d'activité 2013 du Grand Nancy sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets**

F. Perrollaz fait part des éléments importants du rapport :

- Bilan des tonnages en baisse de 3%
- Pulnoy est en C2 pour les déchets ménagers (ramassage 2 fois par semaine) et en C1 pour les emballages (1 ramassage)
- Baisse des collectes de papier et d'encombrants
- Baisse de 5% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la redevance spéciale
- Installation de 81 nouveaux conteneurs dont 19 à Pulnoy
- Installation de 7 nouveaux PAV (points d'apport volontaire) verre et papier à Pulnoy
- Renouvellement des conteneurs textiles, avec un seul prestataire (Ecotext)
- Les Pulnéens ont repris 99 tonnes de compost
- Budget : baisse des dépenses d'investissement de 20%, baisse des dépenses de fonctionnement de 6,5% (31 millions), baisse des recettes de fonctionnement de 1,5%.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

**5) Rue de Savoie : rétrocession des espaces extérieurs**

F. Perrollaz donne lecture de la délibération et rappelle que dans le cadre de la mise en vente de ses logements rue de Savoie, mmH a souhaité rétrocéder les espaces. Ainsi, en 2008, les voiries et réseaux ont été rétrocédés au Grand Nancy. La présente délibération concerne la rétrocession des espaces verts à la commune, à l'euro symbolique, frais d'acquisition à la charge du bailleur.

Vote : à l'unanimité

**6) Verger communal route de Cerville – Construction d'un abri : autorisation donnée au Maire de déposer un permis de construire**

F. Perrollaz rappelle la convention avec les Amis du Verger de 2004. L'association souhaite aujourd'hui édifier un abri pour accueillir le public dans de meilleures conditions. La surface de cet abri étant de 30m<sup>2</sup> au sol, il convient de déposer un permis de construire.

Vote : à l'unanimité

**8) Admission en non-valeur**

G. Nicola explique l'objet de la délibération.

Vote : à l'unanimité

**9) Demandes de subventions d'associations sociales non communales**

N. Houdry donne lecture de la délibération et précise que la municipalité a fait le choix de ces associations, qui changeront chaque année. La somme peut paraître dérisoire mais si chaque commune donne un peu, les associations peuvent mener de belles actions.

Vote : à l'unanimité

Fait à Pulnoy, le 13 novembre 2014

Le Maire,



Michelle PICCOLI



Le secrétaire de séance,



Léon WEHRLÉ